



NOUVELLE ÉDITION DU « QUIZ DU ROUTIER »

L'AWSR et le secteur du transport s'associent une nouvelle fois pour organiser le « Quiz du Routier ». Cette initiative, destinée aux conducteurs et futurs conducteurs de poids lourds, leur permet de tester et d'actualiser leurs connaissances du Code de la route, tout en participant à un concours donnant accès à de nombreux prix.

Avec plus de 9.000 chauffeurs wallons participants, l'intérêt pour le Quiz s'était confirmé lors de l'édition précédente. Dans près d'un cas sur deux, ces derniers avaient obtenu le score minimum requis de 7/10.

Les entreprises de transport peuvent également participer en équipe, une manière concrète de s'engager collectivement pour une mobilité plus sûre des travailleurs.

Une plus grande exposition aux risques pour les chauffeurs poids lourds

Les conducteurs de poids lourds passent une grande partie de leur quotidien sur la route. Cette présence importante les expose davantage à certains risques, comme la distraction ou la somnolence au volant. À cela s'ajoute la nécessité de maîtriser des règles spécifiques au transport routier, qui évoluent régulièrement, notamment en fonction des pratiques de mobilité et de la législation européenne.

Pour la troisième année consécutive, l'AWSR propose donc aux chauffeurs de rafraîchir leurs connaissances grâce au « Quiz du Routier ». Au-delà de l'aspect ludique, l'initiative permet aussi d'établir un contact direct avec le secteur afin de sensibiliser les conducteurs aux principaux facteurs de risque.

L'an dernier (sur base des données provisoires), 405 accidents ont impliqué des conducteurs de poids lourds en Wallonie, faisant 502 victimes, dont 25 décès.

Ces accidents surviennent principalement sur autoroute (en moyenne un sur deux) et ont des conséquences particulièrement sévères, ils sont en effet **trois fois plus graves** que ceux impliquant uniquement des voitures.

Le Quiz est disponible jusqu'au 14 juin

Jusqu'à la mi-juin, tous les (futurs) chauffeurs sont invités à participer gratuitement au Quiz en répondant à 10 questions à choix multiples portant sur le Code de la route, la sécurité routière ou encore la mobilité. La bonne réponse et son explication s'affichent simultanément après chaque question, permettant aux participants d'apprendre de leurs erreurs.

Les joueurs ayant obtenu un score minimum de 7/10 ont l'opportunité de s'inscrire à un concours pour tenter de remporter l'un des nombreux prix mis en jeu, comme des cartes de carburant, des chèques-cadeaux dans des magasins de sport ou encore des camions miniatures.

125 entreprises belges se sont déjà inscrites

Les entreprises actives dans le secteur du transport ont également la possibilité de participer au Quiz en équipes. Une façon originale et ludique de contribuer à une mobilité plus sûre des travailleurs. Les inscriptions sont encore possibles via le site www.quizduroutier.be.

Si elle gagne, l'entreprise pourra remporter un prix spécial tel qu'une formation ou un shooting photo ; les travailleurs, eux, jouent pour la manne de cadeaux destinée aux chauffeurs.

À l'issue du Quiz, les entreprises participantes bénéficieront d'un rapport personnalisé, leur permettant de poursuivre le travail de sensibilisation en interne. Pour ces employeurs, le Quiz représente donc une opportunité de renforcer les liens internes à travers un défi ludique et stimulant, et de sensibiliser les collaborateurs à des déplacements plus sûrs.

Une collaboration avec le secteur du transport

Le Quiz du Routier est le fruit d'une collaboration entre les agences régionales en charge de la sécurité routière, soit l'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière) et le VSV (Vlaamse Stichting Verkeerskunde) et les acteurs du secteur du transport routier

Wim Elst, consultant au sein du FSTL - Le Fonds Social Transport et Logistique : « *Le Fonds social Transport et Logistique aime lancer des défis à tout le monde de manière ludique et enrichissante. C'est l'occasion rêvée d'en apprendre davantage sur ce que les professionnels du transport doivent connaître et maîtriser au quotidien sur la route. C'est aussi l'opportunité de*

mettre en avant vos connaissances et votre savoir-faire. Le FSTL soutient depuis de nombreuses années de beaux projets, comme ce quiz, qui renforcent le professionnalisme des entreprises de transport et de logistique ainsi que l'image du métier de chauffeur poids lourd. Cette année encore, nous sommes heureux d'être partenaire du Quiz du Routier. »

Marie Durnez, Manager Marketing et Communication au sein de TVM Belgium– Assureur pour le Transport & La Logistique : « *Chez TVM Belgium, nous accordons une grande importance à la prévention des accidents. Nos gestionnaires de sinistres et nos conseillers en prévention sont confrontés chaque jour aux risques et aux situations problématiques sur la route. Ces constats nourrissent nos formations et nos workshops, et nous les intégrons désormais aussi dans le Quiz du Routier. L'objectif est que les chauffeurs ne se contentent pas de tester leurs connaissances du Code de la route, mais qu'ils acquièrent aussi de nouvelles connaissances et prennent davantage conscience des comportements à adopter pour une conduite plus sûre et plus responsable. »*

[Le quiz du routier](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

